

Union Départementale des
Associations Familiales



Projet Associatif 2016-2021



Construire & Réussir Ensemble

**Pour et Avec les familles de
Guadeloupe**

Sommaire

I.	Introduction et engagement du président de l'association UDAF 971.....	3
II.	Identité et présentation de l'association UDAF 971.....	4
	<i>QUI SOMME- NOUS ?</i>	
o	<i>Nos origines : Le mouvement familial</i>	<i>4</i>
o	<i>Notre Identité juridique</i>	<i>4</i>
o	<i>Nos Missions</i>	<i>4</i>
o	<i>Nos Valeurs.....</i>	<i>5</i>
III.	Etat actuel de l'association : l'UDAF Aujourd'hui.....	6
	<i>QUE FAISONS-NOUS?</i>	
o	<i>Les membres (adhérents/bénévoles)</i>	<i>6</i>
o	<i>Les grands domaines d'activités :</i>	<i>7</i>
IV.	Notre projet associatif 2016-2021	9
	<i>POURQUOI?</i>	
o	<i>Un projet : pour qui et pourquoi ?</i>	<i>9</i>
o	<i>Un projet : une démarche</i>	<i>10</i>
o	<i>Un projet : un diagnostic</i>	<i>11</i>
V.	Les orientations choisies sur une période de 5 ans.....	12
	<i>VERS QUOI VOULONS-NOUS ALLER ?</i>	
VI.	Les actions à mettre en œuvre pour chaque orientation	14
	<i>COMMENT VOULONS-NOUS Y ALLER?</i>	

I. Introduction

Mesdames et messieurs, notre UDAF doit aujourd'hui penser et organiser son action de demain, à l'instar des grandes organisations qui tiennent place dans le paysage d'une société en perpétuel mouvement. Depuis 1952, nous avons vu et nous avons soutenu l'évolution des familles, l'évolution de leur organisation, l'évolution de leurs conditions sociales, économiques, sanitaires, etc... Il nous appartient aujourd'hui de construire notre action future et d'être force de proposition.

Cette lourde responsabilité se complexifie au regard de notre responsabilité d'employeur. Nous avons fait le choix d'offrir des services de qualité, mobilisant les compétences reconnues et validées par l'expérience de terrain et les diplômes. Rappelez-vous, cela a nécessité de notre part, de nous organiser et de nous doter des moyens d'entreprendre, de gérer et d'accompagner au quotidien nos salariés. Vous qui avez été et êtes encore des professionnels de terrain, vous connaissez parfaitement les contraintes du fonctionnement d'une association qui emploie.

A chaque Assemblée Générale, nous vous présentons les bilans d'activités de nos établissements et services, nous vous présentons un bilan social présentant les caractéristiques de nos salariés, nous vous présentons aussi, chers familiaux un bilan de la formation professionnelle continue de ses salariés.

Mesdames et Messieurs, il nous appartient aujourd'hui de construire, une UDAF plus présente, plus réactive et plus en phase avec l'évolution des familles.

Ce travail de construction sera d'autant plus réussi et pertinent qu'il intégrera à la fois les valeurs de notre mouvement familial, nos missions Institutionnelles et nos missions de gestion d'établissements et services.

Voyez-vous, ce qui nous distingue des autres gestionnaires des établissements et services associatifs c'est que nous, nous sommes dotés d'un statut, d'une mission et d'un positionnement particulier auprès des familles et des pouvoirs publics. Nous sommes au cœur des premières et interlocuteurs reconnus par les seconds. Il nous appartient de créer une harmonie et une résonnance à travers ces deux parties de nous-mêmes pour être des acteurs incontournables dans notre société Guadeloupéenne.

**Engagement
de la
présidente**

Eliane MAVAKALA

Présidente de l'UDAF

II. Identité et présentation de l'association UDAF 971

Qui sommes-nous ?

○ Nos origines : Le mouvement familial

La famille est le socle, le point d'équilibre, le point de repère de la société. Et elle évolue avec elle.

La naissance du mouvement familial remonte à la fin du 19^e siècle. Les 1^{ères} associations sont fondées sur l'entraide au profit, en particulier des familles nombreuses. Et progressivement elles ont étendu leur vocation à la défense des intérêts de toutes les familles et à tous les niveaux.

Au lendemain de la guerre, le gouvernement crée une structure rassemblant toutes les familles pour en faire un interlocuteur unique et indépendant des pouvoirs publics : l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

○ Notre Identité juridique

L'Union Départementale des Associations Familiales de Guadeloupe (UDAF) est ainsi héritière de ce mouvement militant qui œuvre dans l'intérêt des familles.

Elle a été créée par l'ordonnance du 03 mars 1945 l'UDAF et fait partie du **secteur privé à but non lucratif**.

Elle relève d'une législation qui lui donne le statut des associations type loi 1901 **reconnues d'utilité publique**. Ses statuts ont été déposés le 09 novembre 1952.

Elle s'inscrit également dans la loi du **11 juillet 1975** qui a élargi les missions de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et celles des UDAF.

Elle fait partie du réseau des 100 Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF), des 22 Unions Régionales (URAF), animées par une Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

DATE DECLARATION EN PREFECTURE : 1952

N° SIRET : 314 408 154 00024

PRESIDENT : Eliane MAVAKALA Courriel : emavakala@udaf971.fr

DIRECTEUR GENERAL : Elie NAÏNAN Courriel : enainan@udaf971.fr

COMMISSAIRE AUX COMPTES : Olivier SERVA (Cabinet OSE)

TELEPHONE : 05 90 81 62 62

TELECOPIE : 05 90 81 14 14

SITE INTERNET : www.udaf971.fr

SIEGE SOCIAL : le siège social est fixé statutairement dans la région de Basse-Terre : au 2 rue Lardenoy – 97100 Basse-Terre

○ Nos Missions

Conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF article L.211-3), ses missions sont :

- ① **Donner un avis aux Pouvoirs Publics** sur toutes les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles ;
- ② **Représenter les familles** auprès des pouvoirs publics ;

- ③ **Gérer tout service d'intérêt familial** dont les Pouvoirs Publics estiment devoir lui confier la charge ;
- ④ **Exercer devant toutes les juridictions** l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles. Cette mission s'exerce sans que l'UDAF ait à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 421-1 du Code de la consommation.

Elle a en charge de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant sur notre département, quelles que soient leurs croyances ou leurs appartenances politiques. Elle permet aux familles de s'exprimer, dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte. Elle favorise la recherche et l'expérimentation des solutions humaines et intelligentes aux grands enjeux nationaux et départementaux.

○ **Nos Valeurs**

Ce chapitre est cohérent avec les valeurs portées par l'UNAF et les UDAF, notamment l'UDAF 29.

L'UDAF depuis sa création, met son énergie et les ressources mobilisées au service de l'intérêt général. Elle porte les valeurs du mouvement familial et les décline au niveau départemental. Si chaque association adhérente fonctionne de manière indépendante, elles partagent les mêmes principes fondamentaux.

Les actions développées trouvent leur source dans les valeurs institutionnelles qui s'organisent en cinq chapitres :

1. L'Universalité et l'Équité

« L'universalité exprime la pluralité des mouvements familiaux, eux-mêmes représentatifs de la diversité des situations des familles. Elle impose la tolérance, le respect des confessions, des convictions et des choix de vie. Elle défend la liberté des familles et oblige l'UDAF à prendre en compte toutes les formes d'organisation familiale et les différents choix éducatif. Elle sous-entend également une veille permanente sur l'évolution de la société, une représentation équitable de chaque association membre, une homogénéité des prestations servies par nos établissements/services »

2. L'Entraide et les Solidarités

« L'entraide entre les familles et entre les associations est la principale illustration de cette valeur. Les solidarités sont sources de lien social. Elles favorisent la proximité des associations avec leurs membres ou leurs usagers et contribuent à humaniser les relations. Elles permettent de répartir les responsabilités et donc à chacun de trouver sa place dans la société. La mutualisation, le partage sont aussi des formes d'expression de la solidarité. »

3. L'Engagement et la Transparence

« Le bénévolat est au centre du dispositif associatif ; une valeur fondamentale. La plupart des membres de l'UDAF ont déploré un effritement constant du nombre des militants qui se mobilisent. À l'unanimité, ils ont exprimé leur volonté de promouvoir cette forme d'engagement et de rechercher tous les moyens pour favoriser son développement. Dynamiser l'engagement suppose également une réflexion sur les structures qui ne sont pas toujours adaptées à l'objet ou à l'organisation de certaines associations. Cela implique également le principe de transparence envers les bénéficiaires et également entre administrateurs et salarié, et partenaires »

4. L'Exigence et l'Innovation

« Toutes nos associations familiales ainsi que les établissements/services évoluent dans un contexte technique, économique et juridique particulièrement complexe et contraignant. La

performance dans ces différents domaines devient un impératif de survie. Les petites et moyennes associations, souvent concentrées sur leur objet, souffrent de l'absence des moyens nécessaires à la gestion administrative de leur structure. L'UDAF doit répondre à ces attentes en favorisant la mutualisation de moyens ou en mobilisant les associations sur la modernisation de leurs outils de gestion, voire en proposant directement des prestations ou des moyens d'accompagnement. Les notions de qualité, de contrôle, de management, d'innovation doivent rejoindre le vocabulaire de nos militants et salariés. »

5. L'Unité et la Communication

« La communication apparaît comme une préoccupation permanente des associations familiales et de l'UDAF elle-même. Mieux se connaître et se faire connaître pour mieux agir ensemble est le premier besoin exprimé au cours de nos réflexions. »

De plus, l'association s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire qui associe à ses valeurs un principe de gestion désintéressée.

Chaque établissement/service affirme son action autour de valeurs telles que :

- **Agir avec empathie**
- **Respecter et reconnaître l'AUTRE**
- **Agir avec et pour l'ÉPANOUISSEMENT et l'accomplissement de l'AUTRE**

Il est attendu des professionnels qu'ils puissent intervenir en prenant en compte les notions de :

- **BIENTRAITANCE**
- **COOPERATION**
- **REMISE EN QUESTION CONSTRUCTIVE,**
- **OUVERTURE.**

III. Etat actuel de l'association : l'UDAF Aujourd'hui

Que faisons-nous ?

o Les membres (adhérents/bénévoles)

Le Conseil d'Administration (CA)

Le bureau

Eliane MAVAKALA
Yolaine de LACROIX
Angèle VALERIUS
Françoise AGRICOLE
Nicole GALOU-CORNANO
Danielle PLANTIER

Présidente
1^{ère} Vice-Présidente
2^{ème} Vice-Présidente
3^{ème} Vice-Présidente
Secrétaire Générale
Secrétaire Général Adjoint

Franck TAFNA-DANAVIN
Ferdine IMAMBAKAS

Trésorier
Trésorière Adjointe

Les membres

Elise BELAIR	Membre
Raymonde BERNARD-RANGUIN,	Membre
Gina CALIFER	Membre
Jeâne CHICOT	Membre
Yolande CHILIN-CHARLES	Membre
Huguette CYRILLE	Membre
Marie-Ange DENIS	Membre
Sandra JANUEL	Membre
Dominique MATHIAS	Membre
Myranette PLUMAIN	Membre
Fred THEODORE	Membre

Les Fédérations et les Associations Familiales ¹

La force des actions des membres actifs menées par le réseau national et par notre réseau local favorise l'action de notre UDAF en lui permettant de remplir pleinement ses missions.

L'UDAF couvre l'ensemble du département de la Guadeloupe avec :

- 4 Fédérations
- 30 Associations Familiales

⇒ Ce qui représente : 1696 adhérents

Les commissions internes

Elle organise annuellement des rencontres et travaux au travers de 5 commissions sectorielles :



○ Les grands domaines d'activités :

Afin de bien s'implanter sur le territoire, l'UDAF a su faire de ses difficultés une force pour évoluer et pour demeurer en phase avec le développement économique et social de notre département.

En effet, une analyse stratégique basée sur le contexte départemental a conduit l'association à construire sa stratégie de pérennisation sur une diversification de ses services et sur un renforcement des missions conférées par les pouvoirs publics.

Aussi, l'UDAF axe ses efforts sur **l'innovation en matière de prise en charge et d'accompagnement de toute personne en situation de vulnérabilité**, notamment pour les personnes en situation de handicap psychique.

¹ Annexe 1 : liste détaillées des AF

De plus, centrée sur la politique familiale, elle a adopté une attitude d'écoute et d'ouverture. Elle essaie d'une part, de se donner les moyens de focaliser les ressources mobilisées (financières, humaines et matériels) sur les réalités sociales et économiques et d'autre part, d'agir en tenant compte des mutations publiques, organisationnelles et managériales qui impactent l'ensemble des structures sociales et médico-sociales.

Aujourd'hui, l'UDAF intervient dans **quatre grands secteurs d'activités** :

- La défense des intérêts matériels et moraux des familles
- Le secteur social et médico-social
- La petite enfance
- L'insertion par le logement

L'UDAF de Guadeloupe apporte aux familles :

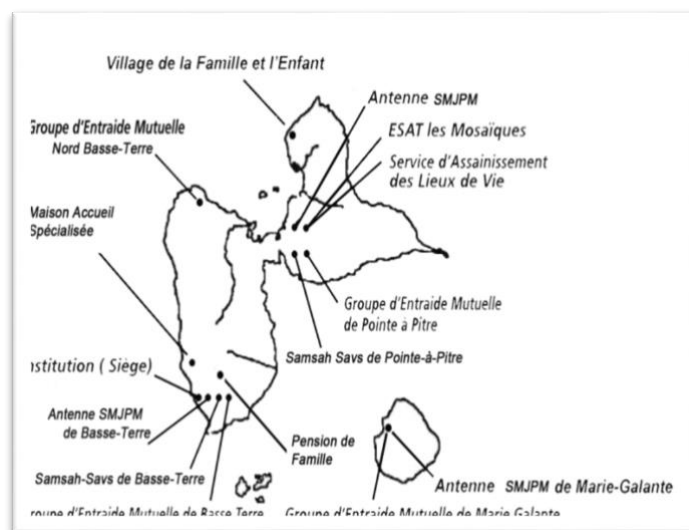
- Un accompagnement social en institution et à domicile pour des personnes en situation de vulnérabilité
- Une prise en charge de personnes en situation de handicap psychique
- Un accompagnement à l'insertion professionnelle des publics en situation de handicap psychique
- Des conseils de consommation
- Des conseils liés au pouvoir d'achat (surendettement)
- Des Représentations devant les pouvoirs publics (Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge, conseil de surveillance avec l'Agence Régionale de Santé, Conseil architecture et urbanisme, collectif inter associatif sur la santé...)
- L'accueil de jeunes enfants, la participation à la relation parent-enfant et le soutien des assistantes maternelles
- L'initiation et la participation aux actions liées aux problématiques familiales
- Réalisation et publication d'études sur la politique familiale locale

L'UDAF gère des établissements et services par un déploiement sur l'ensemble du département

L'association compte 125 salariés répartis sur 12 établissements et services sociaux et médico-sociaux : ESAT, SAMSAH, SAVS, MAS, SMJPM, Pension de Famille, Etablissement d'accueil de jeunes enfants, quatre groupes d'entraide Mutuelle, Service d'Assainissement des Lieux de Vie. Ceux-ci s'adaptent en continue avec dynamisme, conviction et pragmatisme aux besoins et attentes des familles.

Cela représente près de 2000 personnes accompagnées soit en milieu ordinaire ou soit en institution.

Elle compte également 160 personnes employées dans le cadre de l'accueil familial.



Prenant acte des mutations qui questionnent le monde social et médico-social, l'UDAF, affine en permanence ses objectifs. Pour ce faire, elle a privilégié l'approche des regards croisés et ainsi mis toute son énergie à tisser des liens étroits et favorables avec de nombreux partenaires tels que : le Conseil Général, l'ARS, le Conseil Régional, la DJSCS, la CGSS, la CAF, la DIECCTE, les CUCS...

Elle contribue à l'organisation de l'offre de service du territoire, notamment en participant activement aux schémas prévus par la législation. Par exemple, en 2014, l'UDAF a mis son expertise au service de l'élaboration des récents schémas : le Schéma Départemental de l'enfance, de la famille et de la Jeunesse 2015-2019 mené par le Conseil Général et le Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2015-2020 mené par la DJSCS.

IV. Notre projet associatif 2016-2021

Pourquoi ?

○ Un projet : pour qui et pourquoi ?

L'UDAF à 63 ans, après avoir traversée plusieurs évolutions a décidé de formaliser son projet associatif 2016-2021.

Il a pour finalité de :

Construire Ensemble une parole commune de l'action familiale et la porter

Réussir ensemble face aux défis de demain

Le projet associatif, en tant que fondement de l'association et de ses membres, a pour ambition de [répondre aux besoins](#) :

- > Des familles
- > Des associations familiales
- > Des salariés
- > De l'environnement (maillage territorial) : partenaires, financeurs...

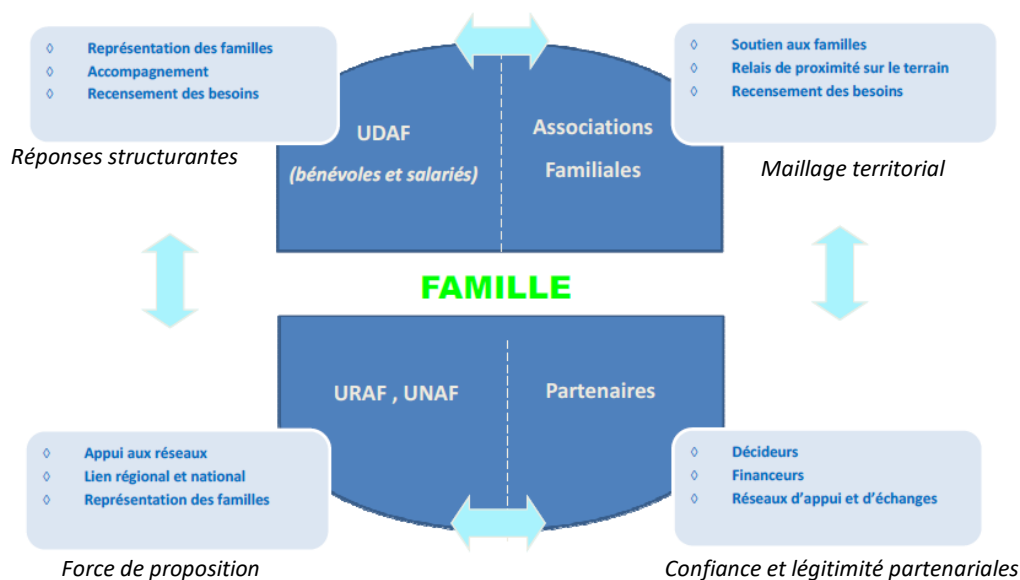
Il contribue à :

- > Mieux connaître et reconnaître notre UDAF
- > Renforcer la dynamique autour des associations familiales
- > Renforcer les services apportés aux familles

Il s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'ici et représente notre [feuille de route des projets de demain](#), ceci dans le respect de nos missions.

Il est ainsi :

- Le reflet des valeurs de notre mouvement familial et de notre institution
- Un outil fédérateur et de sens
- Une matrice pour les autres projets de notre institution
- Une traduction de notre vision et notre direction



○ Un projet : une démarche

Parce que le Président a souhaité que le projet associatif soit l'expression de tous les acteurs de l'UDAF, la méthode participative a été retenue aussi bien pour les bénévoles que pour les salariés de l'UDAF :

Réalisé

Militants familiaux :

- 1 questionnaire de 26 questions diffusé aux présidents des associations familiales (novembre 2014) : 16 questionnaires exploités soit un taux de retour de 53%
- 1 questionnaire diffusé aux administrateurs (février à juillet 2015) :
- Participation et prise en compte du projet de l'UNAF sur la thématique « Développement associatif » dont un déplacement sur Paris
- 1 assemblée générale (17 juillet 2015) de présentation de la synthèse des travaux et continuité de la réflexion
- 1 réunion de présentation aux présidents des associations familiales (12 décembre 2015)
- Apports, arbitrage et validation du projet en Conseil d'administration (13 janvier 2016)

Salariés :

- 1 accompagnement avec un consultant auprès de nos équipes dans la réalisation des travaux : 5 groupes projet, 1 Comté de pilotage

ZOOM sur les données recueillies dans la phase d'enquête auprès des militants familiaux

Des questionnaires, il en ressort que les acteurs militants de l'UDAF attendent :

- Que l'UDAF soit une véritable organisatrice et qu'elle structure et relaie le mouvement familial en Guadeloupe.
- Que le rôle de l'UDAF soit renforcé pour la défense des intérêts matériels, moraux de la Guadeloupe et économique de la famille
- D'être accompagné et soutenu dans leur action de proximité à travers du conseil et de la formation pour vous et vos membres
- Que l'UDAF soit rendue visible et se positionne sur les questions de la société qui impactent de près ou de loin la vie des familles guadeloupéennes

- Qu'au vu de la faible représentation de nos mandants aux différentes instances où les décisions se prennent, que des actions soient mises en place pour un renforcement
- Qu'au vue du manque de professionnels bénévoles disponibles, des pistes de réflexion soient menées

Globalement, les acteurs militant reconnaissent la force de l'UDAF à travers la création de solutions pérennes et pratiques pour les familles (les établissements et services d'aides aux familles que nous gérons).

En conclusion de l'enquête :

- La nécessité d'accompagner les associations familiales implique de la proximité, de la réactivité, de l'adaptabilité vis-à-vis des associations dont les besoins et les attentes évoluent.
- Des perspectives peuvent émerger :
 - création d'une commission « développement associatif » de l'UDAF et de son réseau local
 - création d'un centre de ressource familiale
 - la mise en place de conférences et formations pour les familles en lien avec les associations familiales

○ *Un projet : un diagnostic*

Descriptif de l'outil utilisé

Le diagnostic qui suit s'appuie sur un outil méthodologique le SWOT.

L'analyse ou la matrice SWOT est un outil d'analyse stratégique.

Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur avec celle des opportunités et des menaces de son environnement afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. À ce titre l'analyse SWOT fait partie des outils qui contribuent à l'étude de la pertinence et de la cohérence d'une action future (qu'il s'agisse d'une action ponctuelle ou d'une stratégie d'ensemble).

- Dans le cadre de la préparation d'une prise de décision, le but de la démarche est de faire en sorte que le décideur prenne en compte dans sa décision, l'ensemble des facteurs (internes et externes) de manière à maximiser les potentiels des forces et des opportunités et à minimiser les effets des faiblesses et menaces.
- Dans le cadre d'une évaluation, l'utilisation de l'analyse SWOT est généralement centrée sur l'évaluation de programmes d'action. En formalisant ses points positifs et négatifs et en identifiant les facteurs de son environnement pouvant influencer favorablement ou défavorablement sur le déroulement du programme d'action, l'analyse SWOT permet de réduire les incertitudes et ainsi d'affiner ou d'évaluer la stratégie envisagée.



Analyse retenue : les points forts / les points à améliorer

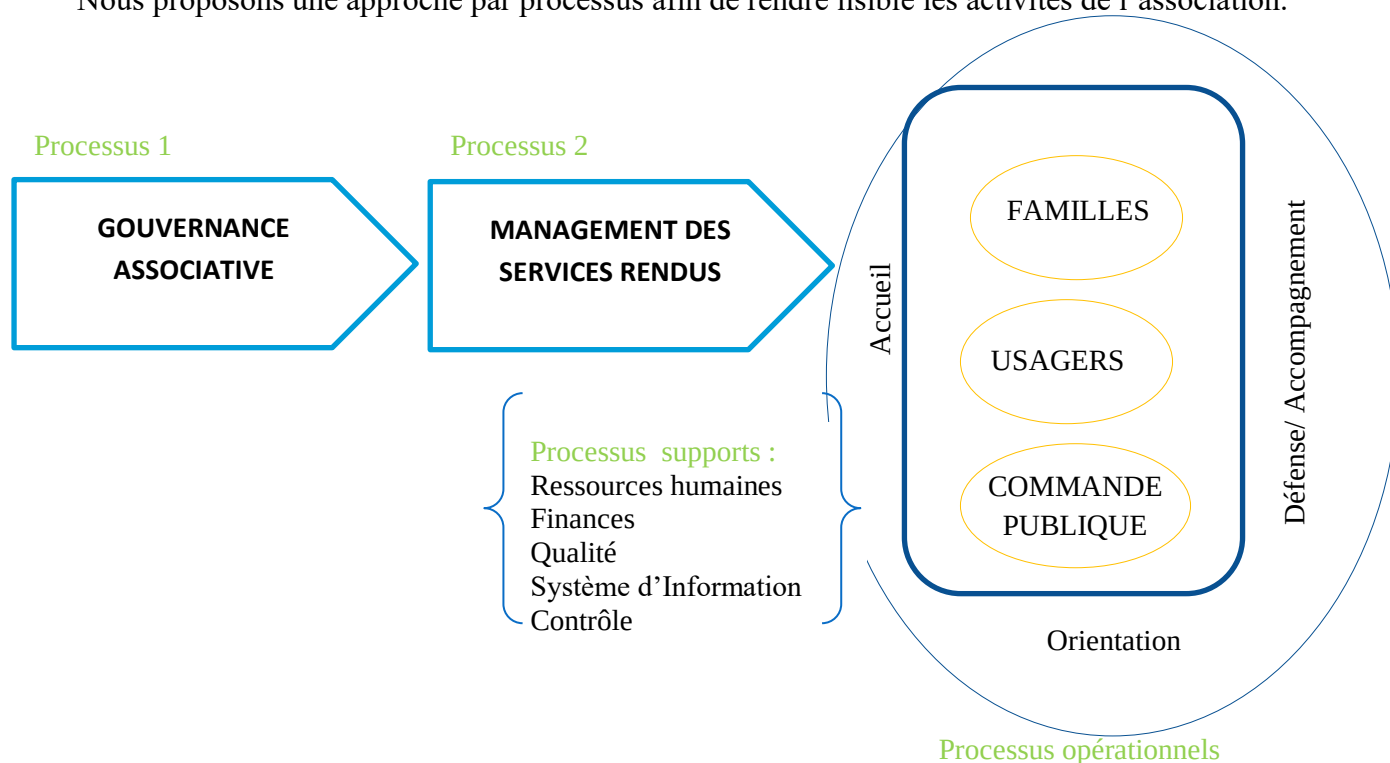
FORCES	FAIBLESSES
Un réseau de proximité	Trop ancré dans la tradition : exclusion des

Institution de référence Champ d'intervention codifié et forte reconnaissance Diversité de ses champs d'intervention Qualité des services	nouvelles familles Pyramide des âges vieillissante des militants familiaux Avis insuffisamment expertes et documentées Faiblesse de certaines représentations (gestion non optimale des mandats de représentations)
OPPORTUNITES	MENACES
Le fait familial de plus en plus central dans toutes les sphères décisionnelles Le délitement de la société	Le décalage / rupture avec les forces vives avec la société (dynamiques sociales hors de l'UDAF)

V. Les orientations choisies sur une période de 5 ans

Vers quoi voulons-nous aller ?

Nous proposons une approche par processus afin de rendre lisible les activités de l'association.



**POURSUIVRE LES EFFORTS POUR ETRE ET RESTER UNE FORCE ORGANISEE
et LEGITIME A REPRESENTER LES FAMILLES**

ORIENTATION 2 /

RENFORCER LE LIEN AVEC NOS ADHERENTS

ORIENTATION 3 /

RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

ORIENTATION 4 /

**INSCRIRE LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ASSOCIATION DANS UNE
DEMARCHE DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DES SERVICES RENDUS**

ORIENTATION 5 /

INNOVER ET PROPOSER DES REPONSES ADAPTEES

VI. Les actions à mettre en œuvre pour chaque orientations

Comment voulons-nous y aller ?

ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	Sous – objectifs
1 / POUR SUIVRE LES EFFORTS POUR ETRE ET RESTER UNE FORCE ORGANISEE et LEGITIME A REPRESENTER LES FAMILLES	GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	Renforcer la politique institutionnelle de l'UDAF	Formaliser le projet associatif et le suivre annuellement sur une période de 5 ans. Réviser le règlement intérieur de l'UDAF avec les nouvelles modifications et faire les valider par l'UNAF.
		Renforcer la gestion des mandats de représentation et rationaliser la désignation des représentants	Réaliser un inventaire de terrain pour identifier l'ensemble des mandats de représentation. Elaborer une charte pour la mise en œuvre du mandat de représentation. En y intégrant notamment les modalités de désignation et les voies de recours auprès de la préfecture. Celle-ci sera signée par le représentant désigné. Définir une procédure de désignation, de suivi et de rendu annuel du représentant en précisant les critères de maintien ou de renouvellement des mandats. Définir une liste des représentants en amont des prochaines élections (2020).
		Améliorer l'animation et le fonctionnement des instances	<u>Pour l'Assemblée Générale (AG):</u> Mettre en place un nouveau format de l'AG – 1^{er} temps : AG exclusive des présidents d'association familiales + Conseil d'Administration (comptes, projets...) = avril (identique pour les années électorales) – 2^{ème} temps : AG avec tous (rapport d'activité + conférence) = mai-juin <u>Pour les commissions :</u> Mise en place d'une nouvelle commission « tutelle »
		Renforcer la gestion de l'association	Former à Adhelis Séparer la gestion des structures de la représentation
		Diversifier les ressources financières de l'association	Etablir des partenariats avec les communes Evaluer l'opportunité de créer des partenariats avec les entreprises Locales
		Mettre en place une politique fédérative	Développer des actions en ce sens : conférence des mouvements et désignation d'un référent
	ACTIONS FAMILIALES ET ADHESION	Professionnaliser les membres élus des associations	Organiser 3 actions de formations
		Développer et Renforcer les effectifs des Associations Familiales	Chaque association augmente de 10% ses effectifs en 3 ans Nouvelles associations 15 % en 3 ans

1 / POUR SUIVRE LES EFFORTS POUR ETRE ET RESTER UNE FORCE ORGANISEE et LEGITIME A REPRESENTER LES FAMILLE			Transformation d'associations actuelles en associations familiales 20 % de l'effectif actuel Créer un Association Familiale à Gourbeyre
		Renforcer le financement des AF	Conquérir de nouveaux partenaires financiers (cotisations et quote part UDAF étant acquises)
		Favoriser et inciter au bénévolat afin de poursuivre l'expression des solidarités	Développer et pérenniser un réseau de bénévoles pour accompagner les familles (<i>exemple ; action Lire et faire lire...</i>) Renforcer le statut du bénévole : actes de reconnaissance et des actions de valorisation Développer le marketing associatif en ciblant les jeunes familles, en organisant des actions de terrain de la part des Associations Familiales, en renforçant la coopération inter associations. Mettre en place la formation sur le bénévolat Valorisation et reconnaissance des bénévoles méritants (actions)
		Valoriser la famille	Redynamiser la médaille de la famille Favoriser la création d'un prix de réussite familiale Organiser annuellement la fête de la famille
	QUALITE DES ACTIONS	Soutenir les associations familiales	Dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) de l'UNAF mettre à disposition des associations des outils d'information (KIT) Définir collectivement des thématiques d'action annuelles (<i>exemple : parentalité, addiction, violence, alimentation...</i>) Développer des conseils méthodologiques lors d'appels à projet Favoriser l'évaluation des actions mises en place par les associations familiales Réfléchir sur les possibilités d'une dotation annuelle de subvention pour financements de projets ciblés (valorisation d'une Association Familiale et valorisation d'un projet : en réunion des présidents) Critères de mobilisation et de dynamisation Lancer un appel à projet sur la base d'un thème défini en année n-1
		Renforcer le travail en réseau	Augmenter les échanges transversaux (mutualisation, temps forts, partage d'expériences)
2 / RENFORCER LE LIEN AVEC NOS ADHERENTS	OUTILS	Favoriser le lien avec les adhérents	Publier le bulletin de liaison UDAF 971 (3/an)
3 / RENFORCER LA	COMMUNICATION	Interne/externe : Promouvoir de nouveaux outils et améliorer les outils de communication existants En interne : Développer l'interconnaissance des	Renforcer le circuit de communication entre adhérents, entre associations familiales entre salariés et bénévoles Redynamiser le site internet de l'UDAF

COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE		actions des associations locales, des fédérations et de l'UDAF En externe : Faire connaître l'ensemble des actions et services gérés par l'UDAF auprès de tout public	
INSCRIRE LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ASSOCIATION DANS UNE DEMARCHE DE MANAGEMENT DE LA QUALITE DES SERVICES RENDUS	POLITIQUE QUALITE	Organiser la démarche d'amélioration continue de la qualité	Renforcer la gestion documentaire, la gestion des événements indésirables, des risques, la gestion du système informatique Développer les contrôles internes Nommer et former des relais qualité au sein de chaque établissement/service Poursuivre les évaluations internes et externes Renforcer les droits des usagers et leur expression....
	MANAGEMENT DES SERVICES RENDUS	Renforcer le processus de pilotage des établissements et services	Augmenter l'expertise des professionnels Augmenter la cohésion interne Développer un cadre culturel qui intègre les diversités de l'UDAF de Guadeloupe
	PROCESSUS SUPPORTS AU SERVICES RENDU	Renforcer le processus supports des établissements et services par l'obtention de certification qualité cf. ISO	Obtenir la certification ISO
5 / INNOVER ET PROPOSER DES REPONSES AUX BESOINS DES FAMILLES DU TERRITOIRE	DEVELOPPEMEN T	S'ouvrir à de nouveaux publics	Ouvrir une section sénior - intervenir dans les écoles primaires
		Développer de nouveaux services	Poursuivre le projet en cours : création d'un pôle petite enfance et famille gouvernante Développer structures d'accueil des publics vulnérables (établissement médico-social et insertion)
		Développer des partenariats avec les entreprises dans une perspective éthique	EDF : au service de la solidarité Entreprise de chauffe-eau solaire et d'isolation des maisons : au service du développement durable